

# Objectifs du Millénaire

## Dettes et fiscalité

en bref

### 1. Objectifs du Millénaire : l'heure d'inverser les priorités

En septembre 2000, lors de la Conférence du Millénaire à New York, les gouvernements du monde entier se sont engagés à assurer « dans tous les pays, la promotion et la protection des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels de chacun »<sup>1</sup>. Une première étape avait été fixée à 2015 pour réduire la grande pauvreté de moitié, garantir l'accès de toutes et tous à l'éducation primaire, arrêter la propagation du sida et réduire de deux tiers la mortalité infantile. Ces objectifs étaient considérés comme réalisables : le rapport du Projet du Millénaire en chiffrait le coût à 135 milliards \$ pour 2006 pour atteindre 195 milliards en 2015<sup>2</sup>. Rappelons que les pays riches dégageraient déjà 120 milliards \$ par an, s'ils consacraient 0,7% de leur revenu national à l'aide au développement, comme ils s'y sont engagés. Le PNUD (*Programme des Nations Unies pour le Développement*, rapport 2003), estime à 46 milliards \$ par an les sommes nécessaires pour « éliminer la grande pauvreté et la faim » dans le monde.

Cinq ans après, le constat de la Banque Mondiale et des présidents Lula, Chirac, Lagos et Zapatero à Tony Blair (orchestrateur du prochain G-8) est sans appel. « Nous savons tous qu'au rythme actuel, nous n'atteindrons pas les objectifs du Millénaire en 2015 ». Les ONG elles-mêmes s'indignent. « Tandis que le monde consacre chaque année près de 1.000 milliards \$ aux dépenses militaires (dépensés pour les trois quarts par les pays riches),... cette perspective fait honte à notre humanité, en particulier à nos pays nantis »<sup>3</sup>. Oxfam International parle du prix à payer et explique pourquoi investir maintenant dans la guerre contre la pauvreté<sup>4</sup>.

Il y a 5 ans, les gouvernements du monde entier se sont fixé entre autres comme objectif « du Millénaire » la réduction de moitié de la grande pauvreté pour 2015. Aujourd'hui déjà la Banque mondiale et plusieurs gouvernements estiment que cet objectif n'est pas réalisable. Et pourtant les moyens existent : en réduisant les dépenses militaires et en mettant en place une fiscalité juste au niveau planétaire.

### 2. Annulation de la dette : effet d'annonce ou... un pas en avant ?

Pourtant, les 10 et 11 juin dernier, les ministres des finances du G-7 (G-8 moins la Russie) réunis à Londres, se sont mis d'accord pour annuler de 40 à 55 milliards \$ de dettes dues à la Banque Mondiale, au FMI et à la Banque Africaine de Développement. Cette annonce spectaculaire porte sur une annulation immédiate et à 100% du stock de la dette de 18 pays PPT (Pays Pauvres Très Endettés ; 14 africains, un d'Amérique Centrale et trois d'Amérique latine). Neuf autres pays, ayant également satisfait à diverses conditions portant sur des libéralisations et privatisations devraient pouvoir bénéficier de cette mesure rapidement. Cette proposition du G-7 doit encore franchir deux étapes pour devenir opérationnelle : elle doit être avalisée par les Conseils du FMI et de la Banque Mondiale (en septembre), et la banque Africaine pour le développement et ses donateurs doivent se mettre d'accord pour trouver des ressources couvrant les coûts correspondant à l'annulation.

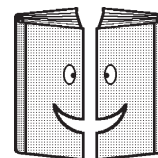
François Gobbe,  
collaborateur  
de Kairos  
Europe  
(Wallonie-  
Bruxelles) ; Av.  
du Parc Royal,  
2 - 1020  
Bruxelles ; Tél  
02 762 39 20 ;  
<francoisgobbe@  
belgacom.net>.

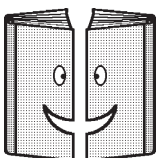
(1) Déclaration du Millénaire – résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations-Unies ; 8 septembre 2000.

(2) Résumé du rapport du projet – Investir dans le développement (sous la dir. J.Sachs) ; janvier 2005 p.71.

(3) Recommandations des organisations de la société civile française pour 2005 – Coalition 2005 : plus d'excuses ; mars 2005, p.3.

(4) Oxfam international – rapport décembre 2004.





La vente d'une partie des stocks d'or des institutions internationales n'a pas été retenue comme mode de financement de l'annulation de la dette, après le refus de l'administration américaine de Georges Bush. L'incertitude règne donc sur le financement des nouveaux crédits.

Par ailleurs, pour tout dollar de réduction de la dette, un dollar du flux d'assistance sera soustrait. L'argent ainsi récupéré sera réattribué sur base de critères de bonne gouvernance. L'aide diminuera donc, mais s'étendra à de nouveaux pays. Plus que jamais la conditionnalité qui accompagnait les rééchelonnements de dette sélectionnera les pays sur base de critères d'évaluation politique et institutionnelle (critères CPIA). Le Japon et l'Allemagne ont demandé d'inclure dans la déclaration de Londres un nouveau critère explicite de lutte contre la corruption. Rappelons que les 18 premiers pays retenus ont pourtant tous déjà accompli un processus portant sur des libéralisations et des privatisations. S'ils venaient à solliciter de nouveaux prêts, ils devront à nouveau répondre à de nouvelles exigences. Ceci ne pourra qu'allonger les délais d'attribution des aides nouvelles.

Tout ceci pour dire que si l'opinion internationale s'est réjouie de cette « bonne nouvelle » et que les gouvernements africains ont en général applaudi, les ONG elles-mêmes sont plus circonspectes. En fait, il ne s'agit pas d'une annulation à 100% de la dette d'un certain nombre de pays, mais de 10% environ de leur endettement. En effet, les PPTe sont liés au total à 19 crédettes (et pas seulement à trois même si ceux-ci sont fort importants). De plus, l'annulation ne comporte pas de calendrier précis, sinon que l'annulation portera dans la réalité sur les 40 années à venir, et donc qu'en valeur nette cette annulation porte sur 17 milliards \$... On ne connaît pas non plus le calendrier précis et les modalités d'accès des neufs nouveaux candidats potentiels à ce rabais. Tout ceci est dénoncé par *Eurodad* dans son rapport aux ONG<sup>5</sup>.

**A titre de comparaison, l'Irak a reçu plus, en un jour de 2004, avec l'annulation de sa dette de 30 milliards \$, que tout le continent africain sur ces dix dernières années.**

Aucune mention n'est faite de l'endettement de pays moyennement riches. Pour Charles Mutasa d'*Afrodad*, cette proposition néglige les responsabilités incombant aux crédettes. Plus globalement, « on finit par s'occuper des symptômes, plutôt que des causes ». Le *CADTM*<sup>6</sup> parle lui de la pingrerie du G-8 et d'effets d'annonce, en rappelant les déclarations tonitruantes précédentes du G-7 à Lyon en 1996 et à Cologne en 1999. Il a appelé, comme d'autres ONG, à ne pas relâcher la pression lors du sommet du G-8 en Ecosse, début juillet.

Dans le premier numéro de son bulletin trimestriel<sup>7</sup>, le *Tax Justice Network* (TJN – Réseau international pour la Justice fiscale) posait cette question : *Où vont les bénéficiaires des sociétés minières et pétrolières qui exploitent depuis plus d'un siècle l'Afrique ?* La fin de la colonisation n'a pas arrêté les détournements pratiqués aujourd'hui via la fraude et l'évasion fiscale. Celles-ci ont coûté des milliards de dollars aux gouvernements africains, comme l'a constaté la Commission américaine *Securities and Exchange* à propos de la firme *Kellogs Brown & Roots* au Nigéria ou encore au Kenya. Le rapport Kassem des Nations-Unies sur la situation aux Grands Lacs a confirmé les circuits d'évasion fiscale alimentant guerres, à partir de l'extraction minière et des caisses des STN (sociétés transnationales) occidentales via le recours aux paradis fiscaux. Quand on attire l'attention sur la bonne gouvernance en matière d'aide au développement, et sur le cadre des échanges Nord-Sud, l'évasion fiscale et la corruption entretenues par les grandes STN occidentales ne devraient pas être oubliées...

### 3. Taxes globales et paradis fiscaux

Les propositions Lula-Chirac énoncées en

(5) Voir Les détails machiavéliques : les implications de la proposition du G-7 sur la dette ; 14 juin 2005).

(6) voir <[www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)>.

(7) *Tax Justice Focus* – n° 1 vol 1 - bulletin trimestriel du TJN – disponible sur demande auprès de Jenny Kimmis.

septembre 2004 (rapport Landau) allaient dans le sens d'un élargissement du cadre socio-économique de l'aide au développement à la fiscalité<sup>8</sup>. Le GT-5 a présenté en avril 2005 à la réunion du Conseil économique et social de l'ONU (Ecosoc), un ensemble de neuf propositions d'innovations financières dans le cadre de l'action contre la faim et la pauvreté. On y retrouve à côté de la taxe Tobin, des taxes globales sur les armes, sur le kérosène ou billets d'avion, des droits de tirages spéciaux pour le développement, des contributions volontaires via des cartes de crédit, l'appui aux fonds éthiques et la lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux.

Seule cette initiative prise par le GT-5 met en avant les aspects fiscaux des relations économiques. Personne, ni en plénière, ni en réunions annexes (table ronde), n'a soulevé cette question. Selon Landau lui-même, l'approche consensuelle du GT-5 n'a pas permis de traiter à ce jour des questions aussi controversées que la fuite des capitaux ou les revenus des capitaux offshore non taxés<sup>9</sup>.

C'est dire si l'exigence d'une fiscalité mondialisée enfin inscrite et relayée au sein de ce groupe pose encore question. Elle va à contre-courant de la pensée libérale. On en trouve la confirmation dans une étude récente du FMI-Banque Mondiale, consacrée à étudier l'intérêt des taxes globales<sup>10</sup>. On n'y trouve, à part la taxe Tobin, aucune référence à l'existence des paradis fiscaux ou à une taxation du capital (part la plus mobile et donc grande bénéficiaire des échanges mondialisés qui tendent à s'établir là où la pression fiscale est la plus faible). La pratique des prix de transfert internes propres aux groupes multinationaux (qui représentent le tiers des 13 trillions d'échanges mondiaux) n'est pas prise en compte, ni les manipulations comptables entre maison-mère et filiales, dont *Enron* ou *Parmalat* sont une belle illustration.

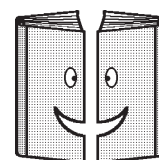
Comme le souligne une récente étude en Amérique latine<sup>11</sup>, le talon d'Achille des économies du continent est la politique fiscale. « *Sur notre continent prévaut le veto fiscal des classes dominantes. La longue expérience coloniale a cimenté une tradition selon laquelle les groupes sociaux héritiers de la richesse et des privilèges de conquistadors jouissent d'irritantes prérogatives à l'heure de payer leurs impôts... Sans une réforme fiscale poussée il n'y aura ni reconstruction de l'Etat ni politiques actives pour résoudre les grands défis de notre temps* ».

#### 4. La lutte pour une fiscalité juste

Il faut aujourd'hui construire au sein du mouvement altermondialiste un pôle d'action et d'analyse capable de développer la lutte contre les paradis fiscaux, l'évasion fiscale et en faveur du développement d'une fiscalité juste.

Le 17 juin dernier une mobilisation européenne s'est tenue à Bruxelles pour faire pression sur les chefs d'Etats européens sous le thème « *Pour la justice fiscale et les taxes globales – contre les paradis fiscaux et judiciaires* », soutenue par 40 organisations européennes de développement, syndicats et associations citoyennes. Des convergences sont nées entre divers réseaux dont *Attac France*, *Attac Belgique*, le *Tax Justice Network*, la *Coalition Suisse pour le développement*, 11.11.11 et divers comités des paradis fiscaux européens. A l'heure où l'Europe s'interroge sur son avenir, comment comprendre la cohérence entre le développement d'une quinzaine de paradis fiscaux sur le continent européen et le grand marché censé reposer sur une concurrence juste et loyale ? A moins qu'il s'agisse d'une Europe néolibérale et donc asociale... L'heure de l'Europe sociale et fiscale va-t-elle sonner ?

A lire, à débattre...



(8) Groupe Lula ou GT-5 (groupe technique des 5 : France, Espagne, Chili, Brésil et Allemagne auxquels s'est joint plus récemment l'Algérie) consacré aux mécanismes d'innovations financières.

(9) Notes du groupe de travail du TJN sur le Millénaire – 19 avril 2005.

(10) *Moving forward – Financing modalities towards the MDG's – DC 2005 -0008* ; 14 avril 2005 (notamment l'addendum 1) comportant une évaluation de l'impact et de la possibilité de mettre en pratique diverses propositions et notamment la taxe sur le kérosène d'avion au rendement estimé de 9 milliards \$.

(11) *Les défis de la gauche latino-américaine à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle* – Atilio A. Boron – *Alternatives Sud* vol 12-2005 p.34 – cfr aussi l'analyse des politiques fiscales au Brésil sous le gouvernement de droite Cardoso ; *la Justice fiscale pour le développement social* – F.Gobbe – *Gresea* 2003.